

# Cluny en direct

Mensuel communal N°41

Février 2012

La fermeture annoncée de la porte du Moulin priverait le centre commerçant de Cluny de dizaines de milliers de visiteurs.

La treizième promenade des portes, rassemblement solidaire et citoyen, sera l'occasion d'exprimer notre attachement au lien entre la Cité et l'Abbaye.

Arborez vos couleurs!

Dimanche 5 février 2012

Promenade de

La Porte du Moulin

RDV 15h30  
aux Portes d'Honneur



## Le mot du maire

### Sommaire

<i>Mot du maire</i>	2
<i>Actualités</i>	3
<i>Environnement</i>	4/5
<i>Au fil du conseil</i>	6
<i>Culture / Loisirs</i>	7
<i>Calendrier des manifestations</i>	8
<i>Infos mairie</i>	8

Retrouvez toutes les informations de votre commune sur [www.cluny.fr](http://www.cluny.fr)  
Et le programme saison culturelle et cinéma sur [www.clunyscope.fr](http://www.clunyscope.fr)



#### Cluny en direct

Janvier 2012 - N°40  
Responsable de la publication :  
J.L. Delpeuch, maire  
Directeur de la rédaction : C.Grillet  
Rédaction/photos :  
A.Charafi  
[communication@cluny.fr](mailto:communication@cluny.fr)  
Dépôt légal :  
dernier trimestre 2002  
Imprimé en mairie - Distribué par nos soins

## LA PORTE DU MOULIN DOIT RESTER OUVERTE

**En ce début d'année 2012, un sujet préoccupe beaucoup la municipalité de Cluny : l'annonce, faite par le Centre des Monuments nationaux (CMN), de la fermeture de la Porte du Moulin, par laquelle passe le circuit de visite de l'Abbaye.**

Ce circuit, inauguré en 1990, avait été considéré à l'époque à juste titre comme une avancée considérable : elle permettait aux visiteurs, après avoir visité l'abbaye, de découvrir la cité, ses maisons romanes, ses rues, ses commerces. Chaque année, plus de cent mille personnes empruntaient ainsi la rue principale et donnaient de la valeur aux commerces et de l'animation au cœur de ville.

L'été dernier déjà, à plusieurs reprises, cette sortie de l'abbaye a été fermée, contraignant les visiteurs à faire demi-tour pour ressortir par la façade du Pape Gélase. Les premiers effets n'ont pas tardé à se faire sentir sur la fréquentation du centre ville et sur l'activité commerciale. Cette volonté de fermeture de la Porte du Moulin est guidée par l'objectif de faire passer les visiteurs deux fois par la boutique récemment établie par le CMN au Palais Gélase : une fois à l'entrée, une fois à la sortie. Cela permettrait la fermeture de la boutique de la Tour du Moulin, pour réduire les frais de personnel.

Dès qu'elle a eu connaissance de ces projets, la municipalité a pris position officiellement auprès de la présidente du CMN, mais aussi auprès du préfet de Saône-et-Loire, pour indiquer l'importance qu'elle attache



au maintien du circuit passant par la Porte du Moulin et la ville. A ce jour, ces demandes sont restées lettres mortes.

La municipalité de Cluny propose que le 5 février 2012 à 15h30, la troisième "promenade des portes" mène des Portes d'Honneur à la Porte du Moulin toutes les personnes attachées au maintien du lien entre l'Abbaye et la Cité. Un billet jumelé gratuit sera remis à chaque participant.

Rendez-vous sur le parvis de la Grande Église abbatiale, près du Palais Jean de Bourbon (musée), comme pour le spectacle des "Villes invisibles" en 2010 : place à l'imagination pour exprimer ensemble, de façon digne, chaleureuse et festive, notre attachement au lien Cité-Abbaye et notre volonté d'ouverture des portes.

Chaleureusement,  
Jean-Luc Delpeuch

## Actualités

### Voie publique

#### ZONES DE RENCONTRE ?

La zone de rencontre urbaine ? C'est une notion de gestion de l'espace urbain introduite en juillet 2008 par décret dans le Code de la route. Une zone de rencontre est un compromis entre la zone piétonne, où la circulation des véhicules est interdite (à l'exception de la desserte interne) et la zone limitée à 30 km/h où les piétons sont tenus d'emprunter les trottoirs et passages qui leur sont réservés. Ainsi, dans les zones de rencontre, tous les usagers sont autorisés à circuler simultanément mais c'est le piéton qui est prioritaire ! La vitesse des voitures y est limitée à 20 km/h et l'automobiliste doit, dans tous les cas, céder également la priorité aux vélos et cyclomoteurs. Signalées par des panneaux réglementaires en entrée et en sortie, les zones de rencontre prévoient un aménagement urbain spécifique où les trottoirs sont abandonnés au profit d'une voirie plane permettant la cohabitation et la mobilité de tous les usagers. Apparues dès les années 70 aux Pays-Bas sous le nom de "woonerven", elles portent le nom de "zones résidentielles" en Suisse, de "home zones" en Angleterre et de "zones de rencontre" dans l'hexagone. A Cluny cette année, on s'y met. **Rendez-vous du 19 au 24 mars à l'occasion de la semaine de la courtoisie au volant : les écoliers se feront un plaisir de vous présenter la signalisation provisoire qu'ils ont élaborée pour annoncer les zones de rencontre...** Eh oui, la courtoisie, ça s'apprend aussi.



[www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr](http://www.voiriepour tous.developpement-durable.gouv.fr)

### Réseau Buscéphale

#### LE BUS, PENSEZ-Y !

La nouvelle ligne 7 ? C'est la ligne régulière Cluny - Mâcon revisitée pour plus de correspondances TGV. Cluny - Mâcon Loché en 30 mn, voici de quoi satisfaire les voyageurs vers Lyon, Paris et Genève. De Cluny toujours, le réseau Buscéphale permet aussi de rallier Chalon-sur-Saône, Charolles, Digoin... pour la modique somme d'1,50 € hors réduction (scolaire, abonnements...). Y'a pas mieux ! Les fiches horaires des 26 lignes Buscéphale sont consultables sur le site du conseil général [www.cg71.fr](http://www.cg71.fr) et, en mairie, les fiches des lignes 7 (Chalon - Cluny - Mâcon) et 9 (Digoin - Paray - Charolles - Mâcon) sont à votre disposition. Le bus, pensez-y autrement.



Photo : CG71

### OPAC de Saône-et-Loire

#### LE FOUETTIN S'ENTRETIENT



D'importants travaux de réhabilitation sont prévus par l'OPAC aux immeubles du Fouettin. Les travaux dans les logements prévoient - entre autres - le remplacement des menuiseries extérieures, des installations électriques, la réfection des cuisines et des sanitaires. Les parties communes sont concernées par des aménagements de sécurité et d'embellissement, et les façades et toitures par des travaux d'isolation. Des travaux sur 18 mois qui seront accompagnés dès cette année d'un projet de restructuration des espaces extérieurs. Pour l'heure, deux logements témoins sont en cours de réalisation avant d'être présentés aux locataires. Réhabilitation ? Au tour du Fouettin !

## Environnement

En France, ces 40 dernières années, les quantités de déchets ménagers par habitant ont été multipliées par deux pour atteindre une moyenne de 560 kg par an et par personne. Aïe...

**Mais de bonnes nouvelles nous encouragent cependant à progresser. Les apports en déchetteries ont augmenté, le tri semble entré dans nos habitudes et le recyclage continue sa progression. Ouf ! À Cluny, la collecte sélective des journaux, magazines, revues et emballages a permis de capter 50% de ce type de déchets, mais voici quelques domaines dans lesquels il est aisé d'agir pour améliorer encore notre situation...**



### Eviter les sachets en plastique

Pour nos achats, réutilisons ou refusons les sachets plastique, préférons les paniers, cabas et autres contenants qui vivent longtemps ! Dans le monde, quelque 18 milliards de sacs en plastique sont distribués chaque année et plus de 10 milliards ne seront jamais recyclés. Chaque européen en consomme environ 500 par an et le volume total des sacs en plastique produits en Europe en 2008 était de 3,4 millions de tonnes. Ils sont à l'origine d'une pollution affligeante. En raison de leur faible poids et de leur petite taille, ils échappent souvent à la gestion des déchets et finissent par se retrouver dans le milieu aquatique.

### Éviter les emballages, choisir le rechargeable

Préférons les produits peu emballés, les aliments en vrac et les gros contenants, car ces denrées sont souvent moins chères que celles suremballées ou emballées individuellement, sources de déchets. Évitions autant que possible les produits jetables comme les lingettes qui se démocratisent pour tous les usages. Pour les piles, préférons celles qui se rechargent.

### Donner plutôt que jeter

Pensons à donner au lieu de jeter. De nombreux organismes se développent autour du don et de l'échange. À Cluny, la Ressourcerie, les récupérateurs de linge et l'atelier de Fibuline nous accueillent tout au long de l'année. Par ailleurs, les bourses aux vêtements et aux jouets nous permettent d'offrir une seconde vie à des objets en bon état.

## Environnement

### Limiter l'usage du papier

À la maison, au travail, refusons la publicité dans la boîte aux lettres. Un tiers du papier imprimé en France est utilisé à des fins publicitaires. Ainsi, nous recevons en moyenne 40 kg de prospectus et publicités non sollicités par an. Ceux-ci représentent 35% du tonnage de papier impression-écriture fabriqué en France. Et ce papier constitue un coût important pour la collectivité qui en assure le traitement. Un moyen simple et efficace de ne plus recevoir de publicité dans sa boîte aux lettres ? Apposer dessus un papillon " STOP PUB ".

### Récupérer les déchets alimentaires

Lorsque nous avons la possibilité de disposer d'un composteur, récupérons les déchets alimentaires. Ces déchets organiques représentent 30% de la composition de nos poubelles alors qu'en quelques mois, ils peuvent se transformer en précieux compost pour fertiliser notre jardin ou celui d'un autre. En appartement, le lombricomposteur permet de transformer les matières organiques en terreau et engrais liquide pour nos jardinières. Sans odeur, sans contrainte, les vers travaillent pour nous et fabriquent lombricompost d'excellente qualité.

### Attention aux substances chimiques ou toxiques

Les médicaments périmés ou non utilisés doivent être rapportés à la pharmacie (Protocole Cyclamed) où ils sont repris gratuitement. Cette démarche sert à éviter les rejets médicamenteux dans la nature (décharge, eaux...). Gardons en mémoire que les stations d'épuration ne traitent pas les résidus médicamenteux. La toxicité de certains produits peut engendrer des pollutions qui perturbent les équilibres fondamentaux que sont la chaîne alimentaire, les écosystèmes, la qualité des eaux... N'oublions pas que les toxines ainsi déversées dans la nature nous reviennent forcément, et en grande quantité, via notre alimentation... Apportons en déchetterie nos produits toxiques, nos huiles de vidange, nos fonds de peinture et nos résidus de chantiers...

Enfin, n'entretenons pas et ne créons pas de décharges sauvages. Par paresse, par négligence ou par ignorance, des ordures, des emballages, sont jetés sur le bord de la chaussée, dans les espaces publics ou au pied des Points d'apports volontaires. Beurk.

Le SIRTOM, la déchetterie et le service propreté de la Ville sont au service de chacun : respectons leur travail et participons à la qualité de vie à Cluny grâce à des gestes éco-citoyens.

## Au fil du conseil municipal

### ÉCLAIRAGE DE LA SÉANCE DU 18 JANVIER 2012

Suite à une demande d'un des groupes d'opposition, le conseil municipal du 18 janvier a été l'occasion d'une présentation détaillée, faite en introduction de séance par le maire, sur la dynamique engagée au sein du "bloc communal", constitué des deux étages complémentaires que sont la Commune et la Communauté des Communes du Clunisois.

Alors que la Communauté de Communes était jusqu'à présent relativement embryonnaire dans ses compétences et ses moyens financiers, la nouvelle mandature se caractérise par des avancées importantes en matière de solidarité entre les Communes. Cela permet au Clunisois de bénéficier davantage des dotations de l'État, de rendre la communauté moins dépendante de la seule ressource fiscale et de mieux répartir la charge des investissements qui bénéficient à tous les habitants de la Communauté : ces infrastructures étaient portées jusqu'à présent exclusivement par le budget de la commune centre (Cluny).

L'année 2012 verra la transformation de l'Office de tourisme en établissement public intercommunal, qui devrait entrer en service au 1er janvier 2013. La transformation de l'association "École de musique et de danse" en un service intercommunal devrait avoir lieu au 1er septembre 2012.

En conclusion de cette présentation, après des échanges constructifs sur ces évolutions importantes et celles qui pourraient s'envisager pour le futur, il a été convenu de créer un groupe de travail qui aura mission de mener une réflexion prospective, en particulier sur les possibilités d'action communautaire en matière de voirie, d'affaires scolaires et d'équipements sportifs.

Parmi les points de l'ordre du jour du Conseil municipal du 18 janvier, à noter :

- l'adhésion de la Commune à l'ASMEAU 71, qui apporte son expertise pour l'assistance à maîtrise d'ouvrage sur des projets en matière d'adduction d'eau et d'assainissement,

- le renouvellement du bail de la société de chasse "Le Ragot",

- une convention de servitude de passage pour la mise en place d'un réseau d'assainissement,

- l'organisation à la salle des Écuries de St Hugues, probablement le 26 février prochain, d'une vente aux enchères de moulages de sculptures civiles de Cluny pour financer l'acquisition de deux fragments qui viendront compléter les collections du Musée,

- une décision budgétaire modificative portant sur des mises à jour très limitées,

- deux nouveaux votes, suite à une demande de la part de la Préfecture, sur les contributions scolaires versées d'une part par les Communes dont les enfants sont scolarisés à Cluny et

- d'autre part par la Commune de Cluny à l'école du Sacré-Cœur,

- l'approbation des marchés relatifs à la réhabilitation de l'ancienne Perception, 5, place du Marché, avant son transfert à la Communauté de Communes pour qu'elle en devienne le siège,

- et l'adoption de tarifs pour le festival de musiques actuelles "Hiver et contre tous".

Revenons, en image, sur un des projets approuvés récemment par le Conseil municipal : l'exposition

organisée conjointement entre le Musée Ochier et le Musée de Cluny (Musée national du Moyen-Âge à Paris) sur le grand portail de l'abbatiale (Cluny III). Après présentation à Paris du 26 mars au 30 juin 2012, la reconstitution du grand portail sera exposée à partir du mois de juillet au Palais Jean de Bourbon à Cluny. L'image ci-dessous, réalisée par Jean-Michel Sanchez, de la société On-Situ, essaimage des laboratoires de l'École d'Arts et Métiers - ParisTech, donne une idée de la



taille et de la magnificence de cet immense portail, qui a inspiré un grand nombre de tympan romans. Il représente le Christ de l'Apocalypse en majesté. À partir des fragments conservés ou retrouvés lors des campagnes de fouilles, le travail des spécialistes du Centre d'Études clunisiennes a permis d'affiner les hypothèses faites par l'archéologue américain Kenneth John Conant. Un grand événement en perspective pour les deux musées de Cluny !

Prochain conseil  
municipal

Mercredi 8 février 2012  
19h30 - MAIRIE

## Culture et loisirs

### UNE ANNÉE À DRAGONS

À l'occasion du Nouvel An chinois et de l'année du Dragon, l'Association La Chine à Cluny organise, en partenariat avec le Centre d'Études clunisiennes et le service culturel de la ville, une exposition comparative sur le thème du dragon dans la tradition orientale et occidentale - notamment dans l'ornementation civile et religieuse de Cluny ("Maison des Dragons"). Si vous possédez des objets de tout ordre et de toute origine ayant un rapport avec le dragon, auriez-vous la gentillesse de les lui confier pour l'exposition qui se tiendra au Musée Jean de Bourbon et à la salle Victor Duruy du 25 février au 4 mars 2012 ? Contacter [lachineacluny@gmail.com](mailto:lachineacluny@gmail.com) ou 06 87 11 10 53.

#### Une semaine dédiée à la Chine en cette année du dragon du 22 février au 4 mars :

Conférence "Le dragon dans l'imaginaire oriental et occidental" : Samedi 25 février à 20 h 30 - Salle Justice de paix, après le vernissage des expositions (18 h)

Exposition "Le dragon occidental" : Du 25 février au 4 mars - Palais Jean de Bourbon

Exposition "Le dragon chinois" : Du 25 février au 4 mars - Salle Victor Duruy  
Cinéma : 6 films autour de la Chine et du dragon en VOST - Cinéma municipal  
Stage de Qigong : dimanche 26 février - Espace Musique et Danse  
Stage de peinture : Lundi 27 et mardi 28 février - École du parc abbatial.



Semaine de la Chine à la bibliothèque aussi avec des BD, documents, contes, romans, albums jeunesse et histoire sur CD... Une super sélection de chinoiseries à dévorer !

Horaires des stages et expositions, inscriptions et tarifs : [lachineacluny@gmail.com](mailto:lachineacluny@gmail.com)

Tél : 03 85 59 05 01

Programme ciné sur [www.clunyscope.fr](http://www.clunyscope.fr)

### LES ATELIERS DU MUSÉE

Le service de médiation culturelle du musée d'Art et d'Archéologie a concocté pour son jeune public d'ici et d'ailleurs un nouveau programme d'ateliers artistiques et manuels pour le mois de février. Place à la couleur dans la tradition médiévale au Palais Jean de Bourbon avec 6 rendez-vous pour les enfants de 7 à 12 ans :

"Couleurs et pochoirs" les 21 et 23 février de 14 h 30 à 16 h 30

"Couleurs et façades romanes" les 22 et 24 février de 14 h 30 à 16 h 30

"Couleurs sur moulage" le 1er mars de 14 h 30 à 16 h 30

"Couleurs et masque de carnaval" le 2 mars de 9 h 30 à 11 h 30

**Ateliers sur inscriptions.**

**Tarif : 5 € l'atelier.**

**Service de médiation culturelle - Palais Jean de Bourbon**

**Tél : [barbara.plassard@cluny.fr](mailto:barbara.plassard@cluny.fr) ou 03 85 59 89 94**



Un atelier famille pour fabriquer son masque de Carnaval, en partenariat avec le Centre social, mardi 28 février 2012, 14 h 30 - 16 h 30 au Palais Jean de Bourbon. Famille et enfants de 3 à 12 ans - Tarif 2 € / famille. S'inscrire au 03 80 59 24 82.

### DU CÔTÉ DU CENTRE SOCIAL

Au Centre social, on n'oublie personne. On pense aux familles à qui l'on propose un après-midi de jeu en partenariat avec la ludothèque. Rendez-vous mercredi 29 février à partir de 15 h dans la salle du foyer de la résidence Bénéthin. On pense aux parents aussi qui peuvent confier leurs enfants de 3 mois à 10 ans à la halte-garderie communale le temps d'une soirée. Prochain rendez-vous de baby-sitting collectif le vendredi 17 février. Y'a quoi ce soir-là au ciné ?

**Renseignements et inscriptions au 03 85 59 24 82 ou à [ctrsoc.cluny.laudet@hotmail.fr](mailto:ctrsoc.cluny.laudet@hotmail.fr)**

**Après-midi jeu : gratuit / Soirée baby-sitting : de 4 à 20€ (selon le nombre d'enfants, les aides CCAS...)**

Mairie de Cluny  
INFOS  
PRATIQUES

**RECENSEMENT  
CITOYEN**

Les jeunes gens nés en janvier, février et mars 1996 sont priés de se faire recenser en mairie à compter de leur 16e anniversaire. Se munir du livret de famille.

**MAIRIE  
Horaires d'ouverture**

Votre mairie est ouverte au public le lundi de 14h à 17h30, du mardi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h30, le samedi de 9h à 12h.

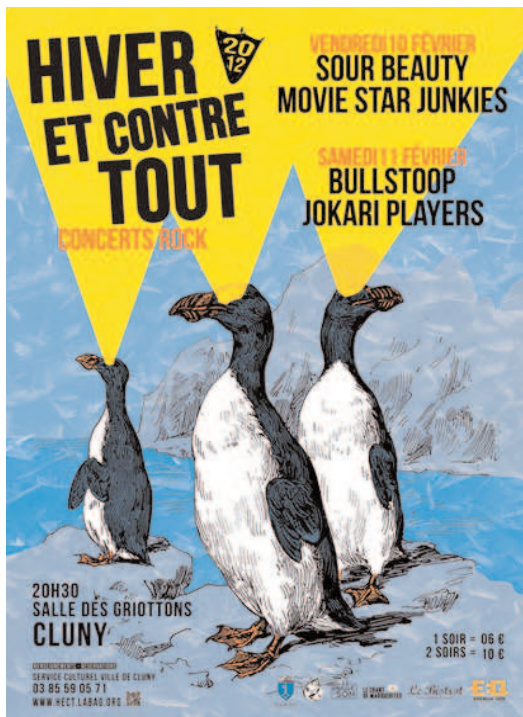
# Calendrier des manifestations

**Vendredi 10 et samedi 11 février**

**Hiver et contre tout !**

Deux soirées deux concerts, grande salle des Griottons, à 20 h 30. Vendredi : Sour Beauty, garage psyché (Mâcon) et Movie star junkies, blues punk (Turin). Samedi : Bullstooop, electro-rock (Chalon-sur-Saône) et Jokari players (electro-pop (Lyon). Tarifs : 6 € / soirée ou 10 € / les deux soirées. Amateurs de bon son, à ne pas manquer !

Renseignements : 03 85 59 05 71



**Mardi 14 février**

**Conférence**

Le Centre social vous propose de vous rendre à une conférence sur les addictions " Drogues douces, drogues dures, médicaments, alcool, jeux en ligne, jeux vidéo... Autant de symptômes pour un même mal " à la médiathèque de Mâcon. Intervenant Philippe ARVERS. Départ parking du COSEC à 18h15. Tarif 1 €

Inscriptions : 03 85 59 24 82

**Mercredi 15 février**

**Assemblée générale**

L'association " Le Jardin de simples " vous convie à son assemblée générale à 20 h, salle Justice de Paix.

**Jeudi 16 février**

**Conférence**

"L'imprimerie et la censure" par Christophe Grou-Radenez et Cluny Chemins d'Europe à 19 h à la Maison des Échevins.

Renseignements : 03 85 59 13 54

**Vendredi 17 février**

**Sophiaphilo**

Cluny chemins d'Europe vous propose de réfléchir à quoi sert la géographie, avec Yann Calbérac, à 14 h, Maison des Échevins.

Renseignements : 03 85 59 13 54

**Lundi 20 février**

**Atelier littéraire**

Cluny chemins d'Europe vous invite à venir présenter vos coups de coeur littéraires à la Maison des Échevins à 18 h 30, en compagnie d'Arlette Masson.

Renseignements : 03 85 59 13 54

**Mardi 21 février**

**Théâtre jeune public**

Le service culturel de la ville vous propose " Du coq à l'âne ", un spectacle inspiré des contes de Grimm, à 20 h, au théâtre municipal. Art du conte, musique de chambre, ombres chinoises... À découvrir en famille. Durée : 55 mn. Tarifs 12 € / 8 € / gratuit Clé de Cluny.

Réservations : 03 85 59 05 71

**Jeudi 23 février**

**Café du commerce**

Cluny chemins d'Europe donne carte blanche à Maria Pinto et Bernardo Martins pour un café du commerce dédié au Portugal, à 19 h, Maison des Échevins.

Renseignements : 03 85 59 13 54

**Samedi 25 février**

**Assemblée générale**

L'association " La Clé de la rose " vous convie à ses assemblées générales extraordinaire et ordinaire à 17 h 30, salle n°2 des Griottons.

**Samedi 25 février**

**Loto de l'hôpital**

Le comité d'animation de l'hôpital local vous donne rendez-vous à 18 h aux Griottons pour son loto. Nombreux lots (lave-linge, VTT adulte...). Buffet et buvette sur place. Venez nombreux !

**Les 25 et 26 février**

**Cours de taille**

À la Roseraie, au pied de la tour Ronde, le samedi 25 à 15 h et le dimanche 26 à 10 h 30. Cours offerts par l'obtenteur Dominique Massad. Si vous le désirez, vous pourrez apporter votre contribution personnelle afin d'aider au maintien de la Roseraie.

**Du 5 au 9 mars**

**Camp de neige**

Avec les Éclaireuses et Éclaireurs de France, section de Cluny, à Valloire (Savoie), pour les enfants à partir de 8 ans. Inscriptions auprès de Brigitte Penet au 03 85 35 74 58.

Renseignements : eedf.cluny@laposte.net